



# DOSSIER PÉDAGOGIQUE

VISITE DE CLASSE DU CIMETIÈRE FRANÇAIS  
SAINT-CHARLES-DE-POTYZE

## Visite de classe du cimetière français Saint-Charles-de-Potyze : fiche explicative

### Généralités

Saint-Charles-de-Potyze est le principal cimetière militaire français en Belgique. Le cimetière tire son nom d'un poste de secours de la section de Potyze qui était installé durant la Première Guerre mondiale à Ypres (octobre - novembre 1914) dans l'école Sint-Karelschool à proximité. De nombreux soldats y moururent et furent enterrés dans ce cimetière. À partir d'avril 1915, les troupes françaises perdent le secteur d'Ypres – Zonnebeke, et le cimetière se retrouve rapidement dans la ligne de tir. Les tombes disparaissent les unes après les autres, et presque plus rien ne laisse deviner la présence d'un cimetière à la fin de 1917. À partir de 1919, le cimetière est remis en ordre et de nombreuses tombes isolées y sont rapatriées.

Le 31 juillet 1920, le droit à la restitution et au transfert des corps est instauré (cette loi sera également adoptée en Belgique en 1921). Après 1924, le cimetière est une nouvelle fois agrandi afin d'accueillir les corps non rapatriés, en souvenir éternel de la présence française dans la région d'Ypres.

Remarque : les Français prirent soin de leurs morts « autrement » que les Britanniques durant la guerre. Il fallut attendre le 29 décembre 1915 pour que le pays vote une loi sur la « sépulture individuelle et perpétuelle ». Auparavant, les morts étaient enterrés dans des « fosses communes », pouvant accueillir jusqu'à 100 soldats. Les officiers bénéficiaient de tombes séparées. Ceux-ci étaient parfois enterrés des semaines, voire des mois après être tombés sur le champ de bataille. Cette pratique datait de la guerre de 1870. Durant la Première Guerre mondiale, des soldats commencent à enterrer leurs camarades dans des tombes individuelles et décorées séparément. De petits cimetières voient le jour à côté des postes de secours (comme c'est le cas avec ce cimetière), situés relativement près du front. De plus en plus de tombes individuelles font également leur apparition à ces endroits, les soldats arrivant et décédant au compte-goutte.



La plupart des « dalles funéraires » sont de simples croix en plastique blanc. Les Musulmans et les Juifs ont le même type de pierre tombale. À l'heure actuelle, le cimetière « Saint-Charles de Potyze » accueille 4 209 morts de nationalité française, dont 762 ne purent être identifiés. Dans la fosse commune, on estime le nombre de soldats inconnus à 616, soit 7 fois plus que les noms mentionnés sur la plaque commémorative. La plupart des militaires sont morts pendant l'hiver 1914 et leurs tombes furent rapatriées au cimetière de Potyze après la guerre. Le calvaire moderne à l'entrée, créé par l'artiste français Jean Freour, fut érigé en 1968. Il fait référence aux nombreux Bretons tombés dans la région d'Ypres.

Le cimetière est sous-divisé en 4 blocs. Il accueille 26 rangées de pierres funéraires, et les premières tombes à gauche et à droite de l'allée centrale sont principalement celles des officiers. Il frappe par sa parfaite symétrie et ses lignes droites, tel une troupe de militaires en rang. Contrairement aux cimetières britanniques, la végétation y est plutôt pauvre. Seuls quelques rosiers offrent une petite touche verte à l'endroit. Le cimetière compte également 69 tombes islamiques et 2 tombes juives.

Chaque dalle funéraire comporte une plaquette affichant les données suivantes, si celles-ci sont disponibles : nom et prénoms, rang et unité, le dicton « mort pour la France » et la date de décès.

### Tombes islamiques

Le cimetière abrite 69 tombes de Musulmans : Algériens, Marocains, Sénégalais et Tunisiens. Leurs sépultures forment sur le dessus un arc en fer à cheval pointu et sont ornées au niveau de cet arc d'un croissant de lune, ainsi que d'une étoile à cinq pointes et d'un petit texte en alphabet arabe. Le croissant de lune symbolise l'Islam. L'étoile à cinq pointes représente les principes de foi des Musulmans : la confession de foi, la prière rituelle, l'aumône rituelle, le jeûne durant le ramadan et le pèlerinage à la Mecque.

Le texte est composé de deux lignes de caractères gravés. Ces lettres sont écrites et à lire de la droite vers la gauche. Un enseignant islamique a interprété les différents mots gravés (un sur la première ligne, deux sur la deuxième) : phonétiquement, cela donne : « Hataa Qabroe Almarchoem », à traduire par : « C'est la tombe des morts ». Chez les Musulmans, le mort doit être enterré en direction de la Mecque. Les tombes musulmanes sont ici intégrées aux rangées, et ne sont donc pas tournées vers le sud-est.

Il est évident que les Français voulaient faire pleinement usage de leur grand empire colonial d'outre-mer durant la guerre. Durant la Première Guerre mondiale, les Français ont recruté 176 000 Algériens et 50 000 Tunisiens. Sur le front ouest-européen, ces troupes d'outre-mer ont perdu 36 000 hommes. Sur le territoire belge, plus de 5 000 Africains sont venus se battre au sein des troupes françaises. Les zouaves appartenaient également à ces troupes d'outre-mer ; il s'agissait d'Algériens d'origine européenne (les pieds-noirs).

Les tombes musulmanes présentes dans le cimetière portent les abréviations suivantes :

RZ	Régiment de Zouaves
RTA	Régiment de Tirailleurs Algériens
RTT	Régiment de Tirailleurs Tunisiens
RTS	Régiment de Tirailleurs Sénégalais
RMZT	Régiment Mixte de Zouaves et Tirailleurs
RMTA	Régiment de Marche de Tirailleurs Algériens
RMTT	Régiment de Marche de Tirailleurs Tunisiens
RTI	Régiment de Tirailleurs indigènes (= Marocains, devenu par après le Régiment de Tirailleurs Marocains)
RIMCM	Régiment d'Infanterie de Marche Coloniale du Maroc



### Les dates

Il convient également de prêter attention aux dates auxquelles les troupes militaires d'outre-mer furent enterrées.

Dans le cimetière Saint-Charles-de-Potyze, celles-ci sont en gros divisées en deux grands groupes :

#### *Les militaires qui sont morts en octobre – novembre 1914*

**La Première bataille d'Ypres.** La guerre a été déclenchée depuis presque trois mois et le front stagne dans la région d'Ypres. Le Saillant d'Ypres se forme et les armées s'y terrent. Après un mois de lutte acharnée autour de la ville d'Ypres, le front se stabilise. Durant cette période, les tranchées ne sont pas encore très élaborées. Elles sont encore considérées comme « très provisoires ».

#### *Les militaires qui sont morts en avril – mai 1915*

**La Deuxième bataille d'Ypres.** Cette bataille commence le 22 avril 1915 avec la toute première attaque au gaz de l'histoire, lancée par les troupes allemandes au nord d'Ypres contre, entre autres, les troupes coloniales françaises. Les militaires enterrés les 22 et 23 avril 1915, furent probablement victimes du gaz. Au cours des jours suivants, les alliés (Belges, Français, Nord-africains, Indiens, Britanniques et Canadiens) lancent plusieurs contre-offensives. Fin avril 1915, les Français (et donc aussi leurs troupes coloniales) quittent la région d'Ypres.

Il existe encore quelques tombes musulmanes datant de : septembre 1914. Le début de la guerre étant une guerre de mouvement, il s'agit probablement de soldats qui sont morts dans l'arrière-pays.

**L'hiver 1914-1915.** Les troupes françaises occupent la majeure partie des tranchées alliées dans le Saillant d'Ypres. L'hiver est rude, avec beaucoup de pluie et de neige. L'armée dispose de trop peu de vêtements chauds et le ravitaillement est très difficile. Ces conditions climatiques durent être très pénibles, surtout pour les Nord-africains.

**septembre 1915 et février-mars 1916.** Ceci est étonnant car pendant cette période, presque aucune troupe française n'était en poste dans la région d'Ypres.

Une tombe musulmane date de **mai 1919**, c'est-à-dire après la fin de la guerre. Il est possible que cet homme soit mort de ses blessures de guerre, de la grippe espagnole (épidémie de 1918-1919), ou suite à une explosion lors du ramassage des munitions.

### Trois étonnantes dalles funéraires

Deux mâts de pavillons se dressent dans le cimetière. En venant du portique d'entrée, le visiteur aperçoit juste en face du mât de gauche la tombe d'Ali ben Mohamed ben Said, la première tombe de la rangée. Ce dernier était lieutenant du 4e RTT (Régiment de Tirailleurs Tunisiens). Ali ben Mohamed ben Said est décédé le 27 avril 1915. La tombe du lieutenant tunisien se trouve dans l'allée centrale. Il convient de noter que les officiers de ce cimetière sont enterrés dans l'allée centrale qui mène à la fosse commune.

De nombreux militaires appartenant aux troupes coloniales françaises sont morts le 27 avril 1915, peu après la première attaque allemande au gaz du 22 avril 1915. C'est en effet le 27 avril qu'est lancée une contre-attaque alliée, à laquelle prennent part bon nombre de Marocains, Tunisiens, Algériens, Français, Indiens, Canadiens et Britanniques. Cette bataille a lieu à environ deux kilomètres au nord du cimetière Saint-Charles-de-Potyze. Les troupes allemandes ripostent à nouveau à l'aide de bouteilles de gaz. Les troupes françaises d'outre-mer perdront également de nombreux hommes lors de cette attaque.

Dans le bloc de droite, à côté de la fosse commune, on retrouve la tombe juive de Léon Félix Lévy. Cet homme était capitaine du 1er Régiment d'Infanterie de Marche Coloniale du Maroc. En tant que juif algérien, il dirigeait une unité marocaine, qui était donc majoritairement constituée de Musulmans. Lui aussi fut tué lors de la Deuxième bataille d'Ypres, le 30 avril 1915.

Toujours dans le bloc de droite, on retrouve au bout d'une rangée la tombe de François Metzinger (tombe numéro 2562 bis). Ce soldat, qui appartenait aux 3e Zouaves de l'Armée d'Afrique, n'est enterré à cet endroit que depuis le 5 octobre 1999. Le 2 juillet 1998, le squelette de cet homme fut retrouvé par des archéologues amateurs dans les environs de Boezinge, entouré de trois autres morts français. François Metzinger y avait été enterré entre le 28 avril et le 24 mai 1915. La croix mentionne le 21 mai 1915 comme date de décès, mais nul ne sait d'où provient cette information. Il est extrêmement rare que de tels restes humains puissent être authentifiés après autant d'années. Selon la plaque d'identification qui a été retrouvée sur son corps, le soldat Metzinger appartenait à la classe 1900 et était cantonné à Constantine, dans le nord de l'Algérie.

# Fiche pédagogique

## Visite du cimetière militaire français Saint-Charles-de-Potyze

1 Comment pourriez-vous décrire l'atmosphère qui règne dans ce cimetière français ?  
Faites votre choix parmi la liste d'adjectifs suivante (ajoutez des adjectifs si vous le souhaitez) :

*Agréable – fleuri – orgueilleux – gai – attractif – serein – oppressant – triste – déprimant – émouvant – inspirant – menaçant – sombre – obscur – macabre*

---

2 En comparaison à un cimetière britannique, ce cimetière affiche quelques différences notables.  
Quelles sont-elles ?

---

---

---

---

---

3 Combien de sépultures ce cimetière accueille-t-il ?

---

4 Vous apercevrez, sur cette illustration, la fiche et la première tombe de Pierre Marcoux. Après la guerre, il fut exhumé et transféré vers ce cimetière. Cherchez, à l'aide du registre, l'emplacement actuel de la tombe de Pierre Marcoux et notez toutes les informations que vous pourrez lire sur sa dalle funéraire.



Titre officiel sur l'identité des officiers et marins dont l'acte de décès est inscrit au registre « Mort pour la France »

FICHE À REMPLIR PAR LE DÉPÔT OU LE QUARTIER. (Cette fiche n'est pas à retourner par le Dépôt ou le Quartier.)

Nom: <b>MARCOUX</b>	OBSERVATIONS:
Prénoms: <i>Pierre</i>	
Grade: <i>capitaine</i>	
Établissement ou service auquel appartenait le défunt au moment de son décès: <i>Bataillon de marche</i>	
N° Matricule: <i>53525</i>	
Mort pour la France le: <i>22 octobre 1917</i>	
à: <i>Mercken (Belgique)</i>	
Cause de mort: <i>Bleu au combat</i>	
Ni le: <i>26 Juin 1924</i>	
à: <i>Mercken (Belg.)</i> Département: <i>Seine</i>	
Département d'origine: <i>S. Orléans</i> Département: <i>Seine</i>	
N° matricule (si connu) de l'ancien lieu de sépulture: <i>11</i>	
Épave ou lieu de sépulture: <i>11</i>	
par le Tribunal de: <i>Paris</i>	
acte ou jugement transcrit le: <i>10 février 1918</i>	
à: <i>Paris (17<sup>e</sup> arr.)</i>	

---

---

---

---

---

---

5 « Plus tard, quand tout sera fini, les femmes belges et françaises viendront prier sur les tombes fraîchement fleuries de leurs maris et fils décédés ; mais qui se souciera encore de la tombe de Mohammed ou d'Ibrahim, laissée à l'abandon en terre flamande ? »

Tiré de : *Van een verloren zomer* (1917) Cyriel Buysse

Dans ce cimetière sont enterrés 69 Musulmans...  
À quoi reconnaît-on leurs tombes ?

---

Arrêtez-vous devant une tombe musulmane et notez les informations qui y sont inscrites.

---

---

---

À côté de ces Musulmans sont enterrés des hommes d'une autre confession, laquelle ?

---

6 Ce n'est que le 29 décembre 1915 que fut votée en France une loi donnant droit à une sépulture individuelle et perpétuelle.  
Auparavant, les morts étaient, la plupart du temps, enterrés dans des fosses communes. Quelles conséquences cette loi a-t-elle eu sur les proches parents ?

---

---

---

---

---